

PERIMETRE DU QUARTIER

Seine St Denis (93)

Commune : **Epinay-sur-Seine.**

Z.R.U. : **Orgemont.**

1130020

n° d'ordre : 651

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

- Rue d'Arras (tronçon Ouest-Est jusqu'au chemin des Grives et prolongement)
- Bord Sud-Ouest de la ligne du RER C (exclue)
- Rue des Carrières
- Avenue Joffre
- Bord Nord-Ouest de la ligne de chemin de fer de grande ceinture (exclue)
- Rue d'Orgemont
- Rue de la Tête Saint-Médard
- Section AB, limite séparative entre les parcelles n°104 (incluse) et 107 (exclue) la parcelle n°104 est située rue de la Tête Saint Médard (n°1 à 5)
- Bord Nord de la ligne de chemin de fer de grande ceinture (exclue)
- Limite de commune
- Rue d'Orgemont
- Rue de Lyon
- Rue Félix Merlin
- Section V, limites Ouest des parcelles n°195 et 202 (incluses) ces parcelles sont situées rue de Marseille (incluses en totalité)
- Rue des Carrières
- Limite de commune
- Route d'Argenteuil
- Section U, limite Sud de la parcelle n°201 (incluse) cette parcelle est située rue d'Armentières (incluse en totalité) et route d'Argenteuil (n°54)
- Limite de commune
- (Rue d'Arras)